



# La maison universitaire pour entreprendre lance son 1er concours

lundi 4 février 2008, par [lpe](#)

Universités créatives : En 2008, la MUPCE organise son premier concours, intitulé Universités créatives. Dédié aux étudiants, aux diplômés et aux personnels des Universités de Poitiers et de La Rochelle et à ceux de l'Ensm, il a pour but de soutenir financièrement les porteurs d'un projet de création d'activité ou de développement de structures existantes (les prix vont de 2 000 € à 3 000 €).

Trois catégories ont été définies :

- économie sociale et solidaire ;
- innovation technologique ;
- commerce, industrie, artisanat et services

et des prix spéciaux seront également décernés. Les candidats doivent déposer un dossier à la MUPCE **entre le 4 février et le 28 mars**, pour une attribution des prix début avril.

Pour en savoir plus, téléchargez ce document en pdf :

